

***Effet argumentatif, persuasif et polyphonique du discours proverbial,
analyse du discours sentencieux dans ce que le jour doit à la nuit de
Yasmina Khadra***

***Argumentative, persuasive and polyphonic effect of the proverbial
discourse, analysis of the sententious discourse in what the day owes to
the night of Yasmina Khadra***

HASSANI Rima Aida

Université Abbès Laghrour Khenchela (Algérie), ayda.ryma10@yahoo.fr

Reçu: 25 / 08 / 2021 Accepté: 20 / 09 / 2021 Publié: 30 / 09 / 2021

Résumé:

Les énoncés sentencieux occupent une place importante dans le domaine des approches linguistiques car ils sont le lieu privilégié où jaillissent les représentations collectives et ils remplissent des fonctions sociales et culturelles diverses dans la vie quotidienne. Partant de l'idée selon laquelle derrière les mots, il y a d'autres mots, et, s'interrogeant sur l'origine de l'énoncé sentencieux, ce dernier se caractérise par son extériorité par rapport au sujet parlant. Dans cette perspective, notre article met l'accent sur l'aspect argumentatif et polyphonique de l'énoncé proverbial.

Notre travail et nos questions de recherche s'articulent autour de l'effet et du reflet polyphonique et argumentatif du discours sentencieux, dans le roman de Yasmina Khadra intitulé *Ce que le jour doit à la nuit*.

Mots-clés: Argumentation ; analyse du discours ; discours sentencieux ; effet polyphonique.

Abstract:

Sententious statements occupy an important place in the field of linguistic approaches because they are the privileged place where collective representations spring up and they fulfill various social and cultural functions in everyday life. Starting from the idea that behind the words, there are other words, and, questioning the origin of the sententious statement, the latter is characterized by its exteriority in relation to the speaking subject. In this perspective, our article emphasizes the argumentative and polyphonic aspect of the proverbial statement.

Our work and our research questions revolve around the polyphonic and argumentative effect and reflection of sententious discourse, in Yasmina Khadra's novel *What the day owes to the night*.

Keywords: Argumentation; discourse analysis; sententious speech; polyphonic effect.

I. INTRODUCTION

Les énoncés sentencieux occupent et ne cesseront d'occuper une place particulière dans le domaine des approches linguistiques en ce sens qu'ils sont, d'une part, le lieu privilégié où jaillissent les représentations collectives et qu'ils remplissent des fonctions sociales et culturelles diverses dans la vie quotidienne, d'autre part.

Longtemps reléguées au rang des prestigieuses analyses littéraires, les études sur les formules sentencieuses, notamment les proverbes, ont été mises à l'écart des analyses linguistiques à cause de leur divergences avec les normes du « beau parler » dans la tradition grammaticale ancienne¹. Ce n'est que récemment, avec l'évolution de la linguistique, qu'on commence à dépasser le cadre étroit de la grammaire traditionnelle pour se pencher sur des phénomènes langagiers considérés comme ne relevant pas de la langue tels que les exclamations et les interjections, ou faisant partie de « l'anecdote folklorique », comme les proverbes et les formes sentencieuses en général.

On s'est rendu compte que les énoncés sentencieux possèdent des propriétés qui sont dignes d'intérêt pour l'analyse linguistique. En effet, les problématiques linguistiques qu'ils suscitent ne sont plus marginales mais touchent à des thèmes centraux en sémantique et en pragmatique. C'est dans cette optique que de nombreux linguistes ont apporté leur contribution pour tirer parti des propriétés des formules sentencieuses dans le domaine des sciences du langage. Notons à titre d'exemple la contribution de Kleiber (1989) sur *La dénomination et la généricité* des proverbes, l'approche de Tomba (2000) sur le phénomène d'analogie du fonctionnement proverbial et *La parémiologie linguistique* de Connena 2002.

Partant de l'idée selon laquelle « *derrière les mots, il y a d'autres mots* », et, s'interrogeant sur l'origine des énoncés sentencieux, J-C. Anscombe en distingue deux types : ceux qui ont un auteur si leur énonciation les présente comme provenant d'une opinion ou d'une communauté particulière, et ceux dont l'origine est inconnue et qui sont, selon lui, comme un trésor déposé dans la langue par la sagesse populaire. Comme toutes les autres formes verbales, le discours sentencieux se caractérise par son extériorité par rapport au sujet. Autrement dit, le sujet ne saurait être à l'origine de l'énoncé qu'il adresse à ses interlocuteurs. Dans cette perspective, Mangueneau met l'accent sur l'aspect polyphonique de l'énoncé proverbial :

Quand on énonce un proverbe, on donne en effet son énoncé comme garanti par une autre instance, la sagesse des nations, que l'on met en scène dans sa parole dont on participe indirectement en tant que membre de la communauté linguistique » (Mainguenaud, 1996)

Parallèlement à cette dimension polyphonique s'ajoute une autre caractéristique très importante, c'est la dimension argumentative inhérente au proverbe. En effet, le caractère rituel, voire mythique de l'énoncé proverbial lui confère « *un extraordinaire pouvoir de conviction* » pour reprendre les propos d'Anscombe. Invoquer un proverbe dans son discours revient à se servir de l'autorité de « la sagesse populaire » dans le but d'agir sur les croyances et les attitudes de l'interlocuteur, ce qui oriente notre réflexion sur les théories de l'argumentation. Ce constat nous amène à poser la question suivante : comment et pourquoi l'auteur fait-il appel au discours sentencieux ?

Nous allons répondre à cette question en confrontant, dans un premier temps, les énoncés sentencieux à la théorie de la ScaPoLine, et aux approches polyphoniques d'Anscombe et de Ducrot. Ce qui nous permettra, ensuite, de préciser les enjeux discursifs de ces énoncés. Ce faisant, nous avançons les hypothèses suivantes :

- les énoncés sentencieux seraient des catégories linguistiques homogènes pourvus d'une série de propriétés que nous pouvons décrire.

-Outre leur aspect ornemental et informatif dans le discours, les formules sentencieuses auraient une force argumentative et un pouvoir de conviction visant, le plus souvent, à imposer un point de vue quelconque.

Notre corpus est constitué d'extraits contenant des énoncés sentencieux repérés dans *Ce que le jour doit à la nuit* de Yasmina KHADRA. Ces énoncés seront appréhendés selon qu'ils sont en contexte ou hors contexte. Et dans le cadre de *la Théorie scandinave de la polyphonie linguistique* (ScaPoLine), nous tâcherons à reconstruire la structure polyphonique des occurrences sentencieuses indépendamment de leur contexte discursif.

1. Le discours sentencieux

Nous préférons l'expression *énoncés sentencieux* ou encore *formes sentencieuses* à celle de champ parémique ou parémie pour des raisons d'ordre méthodologique et terminologique. C'est une expression que nous empruntons de J-C. Anscombe et qui regroupe, outre les proverbes, d'autres formes sentencieuses comme les adages, les dictons et les préceptes religieux. De plus, c'est un concept qui est formulé à la base de la théorie de la polyphonie à laquelle nous aurons recours dans notre travail.

Un énoncé sentencieux se définit, d'une part, par opposition à d'autres énoncés ou formes considérés intuitivement comme non sentencieux et, d'autre part, par ses propriétés. Sa propriété principale est son autonomie : l'énoncé sentencieux est, bien entendu un énoncé complet, autonome et déplaçable à l'intérieur du discours. Jean-Claude ANSCOMBRE propose, dans son approche des énoncés sentencieux, cinq définitions :

Définition 1 : *un énoncé sentencieux autonome et combinable avec comme dit x (x étant l'auteur allégué de l'énoncé)* (Michel, 2006)

Dans cette perspective, on classe les énoncés comprenant des expressions comme « *comme on dit* » et « *comme dit Socrate* » comme des énoncés sentencieux.

Cette définition implique, selon Anscombe, deux sous-catégories d'énoncés sentencieux définis comme suit :

Définition 2 : *Un énoncé sentencieux sera un L-énoncé sentencieux si X est un locuteur spécifique* (Michel, 2006)

Définition 3 : *un énoncé sentencieux sera un ON-énoncé s'il est autonome et combinable avec comme on dit (en quelque sorte X=ON)*. Il a donc un auteur anonyme souvent assimilé à la sagesse populaire

Anscombe s'appuie également sur un autre critère (générique/non générique) pour distinguer l'énoncé proverbial de l'énoncé situationnel :

Définition 4 : *un énoncé proverbial sera un ON-énoncé sentencieux générique.*

Définition 5 : *Un énoncé situationnel sera un ON-énoncé sentencieux non générique.*⁵

2. L'analyse de l'oeuvre "ce que le jour doit à la nuit":

Entrez le Nous tâcherons d'analyser des énoncés sentencieux en prenant en considération les différentes instances discursives qui s'y présentent. En d'autres termes, nous allons montrer comment le locuteur prend en charge quelques points de vue tout en se distanciant d'autres pour confronter deux ou plusieurs voix des personnages qui s'opposent.

 **Argumentation, négation et polyphonie** : Dans le passage suivant tiré du roman de Yasmina Khadra :

« Dans mon village, depuis la nuit du temps, on n'imagine pas ce genre de conversation devant plus âgé que soi. Une seule fois à Bagdad, alors que je me promenais avec un jeune oncle, quelqu'un a proféré un juron sur notre passage, si la terre s'était dérobée sous mes pieds à cet instant, je n'aurais pas hésité à m'y réfugier pour de bon ».

Le protagoniste ne supporte pas la grossièreté de Docteur Djallal, son interlocuteur. Nous pouvons repérer les PDV suivants :

Pdv1 : je m'y réfugie

Pdv2 : L° pdv1 INJUSTIFIE

Pdv 3 : L je n'ai pas hésité à m'y réfugier

Pdv4 : [x] je n'aurais pas hésité.

L'analyse de ce passage se centre sur les éléments de la polyphonie et l'argumentation linguistique : la négation et le conditionnel. Nous allons également attribuer les liens de responsabilité aux différentes images du locuteur. En effet, le locuteur est responsable de pdv1 et pdv3. C'est un locuteur textuel à cause de la présence du déictique temporel à cet instant.

L'emploi de ON recouvre dans le passage ci-dessous une dimension polyphonique du fait qu'il réfère à l'ensemble des habitants du village du moment que ceux-ci ne peuvent être vulgaires dans leur conversation comme l'est docteur Djallal et que ON établit une certaine coréférencialité avec « mon village » qui serait glosée comme « les habitants de mon village ».



Le connecteur mais : Passons maintenant à un autre exemple dont le déclencheur de la polyphonie réside dans l'emploi du connecteur argumentatif « mais » en corrélation avec la négation dans l'énoncé sentencieux « tout ce qui brille n'est pas or ». Nous nous servirons de l'approche ascendante en trois étapes de la ScaPoLine étendue expliquée dans le chapitre précédent.

Nous étudierons, dans cet extrait, dans quelle mesure les passages polyphoniques reflètent une certaine cohérence entre les points de vue émanant des différentes images du locuteur. Nous mettrons l'accent sur les points de vue directement liés à la négation et aux connecteurs *mais* et comme il est généralement admis dans l'analyse des énoncés où figure ce connecteur, nous opérons pour la structure [si p mais q] qui contient, en termes de ScaPoLine quatre points de vue :

Forme sémontico-logique de *mais*

Structure p MAIS q

pdv1 : [x] (VRAI (p))

pdv2 : [ON] (TOP (si p alors r))

pdv3 : [l] (VRAI (q))

pdv4 : [ON] (TOP (si q alors non-r))

ON renvoie à la doxa, à la loi, et TOP signifie dans la terminologie de la ScaPoLine ce qui est admis comme vrai par la doxa. *R* et *non-r* sont des unités de sens qui restent indéterminées dans l'analyse de la structure-p mais nous devons deviner lors du processus de l'interprétation.

« ...ils (les intellectuels arabes) voyaient bien qu'ils n'étaient pas les bienvenus, mais, mus par je ne sais quelle niaiserie, ils ont tenu le coup du mieux qu'ils pouvaient. Parce qu'ils adhéraient aux valeurs occidentales, ils prenaient pour argent comptant ce qu'on leur susurrail à l'oreille : liberté d'expression, droits de l'homme,

égalité, justice... des mots grands et creux comme les horizons perdus. Mais tout ce qui brille n'est pas or. Combien de nos génies ont réussi ? La plupart sont morts la rage au cœur »

Cet extrait a été choisi pour sa structure thématique homogène : le docteur Djallal parle au personnage principal de la situation des intellectuels arabes vivant en Occident et de leur destin. Les points de vue que l'on peut repérer de ce passage où le Docteur Djalal décrit les attitudes des intellectuels arabes influencés par l'Occident sont au nombre de dix :

pdv1 : [x] (VRAI (p)) : *ils voyaient bien qu'ils n'étaient pas les bienvenus*

pdv2 : [ON] (TOP (si p alors r))

pdv3 : [l0] (VRAI (q)) *ils tiennent le coup du mieux qu'ils pouvaient*

pdv4 : [ON] (TOP (si p alors non-r))

pdv5 : [x] (VRAI (q)) : *ils prenaient pour argent comptant ce qu'on leur susurrail à l'oreille : liberté d'expression, droits de l'homme, égalité, justice*

pdv6 : [x] (VRAI) *Tout ce qui brille est or*

pdv7 : [ON+l0] pdv6 : INJUSTIFIE

pdv8 : [ON] (TOP (si p alors r))

pdv9 : [l0] (VRAI (q)) *la plupart sont morts la rage au cœur.*

Pdv10 : [ON] (TOP (si p alors non-r))

Analyse de la structure argumentatif-polyphonique :

Les deux connecteurs argumentatifs *mais* combinés avec la négation dans le proverbe : *tout ce qui brille n'est pas or* nous fournissent dans cette étape d'analyse des instructions pour déterminer les liens de responsabilité et de non-responsabilité du LOC avec les pdv. Nous nous appuyons dans cette première étape sur l'interprétation par défaut de ces instructions.

Dans les quatre premiers pdv, le LOC est responsable de pdv3 et, indirectement de pdv4, il s'accorde avec pdv1 et se distancie de pdv2.

La négation dans le proverbe *tout ce qui brille n'est pas or* nous fournit deux points de vue :

pdv6 : [x] (VRAI) *Tout ce qui brille est or* dont la forme n'apporte aucune instruction concernant la saturation par un être discursif de sa source. Autrement dit, le référent du pdv6 n'est pas a priori repérable. Ce même énoncé nous offre un autre point de vue (pdv7) dont la source est saturée par ON homogène incluant LOC l0 :

Pdv7 : pdv6 INJUSTIFIE

Les pdv5, 8, 9 et 10 sont liés au connecteur argumentatif *mais* qui fournit, comme dans les quatre premiers pdv, une instruction permettant de déterminer les liens de responsabilité du LOC. Ainsi, le LOC est responsable de pdv9 et 10 et se distancie de pdv5 et 8.

La configuration polyphonique

Dans cette deuxième étape, nous tâcherons à savoir s'il s'agit du même locuteur dans les instructions fournies par les connecteurs argumentatifs *mais* et la négation. Pour le faire, nous devons repérer l'interprétation des unités sémantiques *r* et *non-r* parce qu'elles assurent la relation entre les deux pdv opposés (*p* et *q*) directement liés au connecteur *mais*.

Dans une lecture par défaut, on pourrait imaginer que les intellectuels arabes, ne supportant plus la discrimination exercée envers eux par l'Occident, décident de revenir à leur pays natal. Une interprétation possible de *r* dans pdv1 dans le premier passage serait :

r : ils reviendront.

Nous sommes devant une opposition directe puisque *non-r* (nég de *ils reviendront*) est équivalente à *q* (*ils tiennent le coup du mieux qu'ils pouvaient*).

Le fait que le LOC L0 prenne la responsabilité de pdv3 l'emporte vers le deuxième topo pdv4, autrement dit, si le LOC L0 est source du pdv 3 *ils tiennent le coup du mieux qu'ils pouvaient*, cela implique qu'il accepte qu'*ils ne vont pas venir*. Le résultat de cette lecture par défaut est que l'orientation de (*p mais q*) tend vers *non-r*. *Les intellectuels arabes ne reviennent pas*.

Si l'on tient compte de l'hypothèse 2 selon laquelle un pdv réfuté par L0 (locuteur de l'énoncé) ne peut être associé au locuteur textuel, nous pouvons dire que dans l'énoncé proverbial L0 assume -il est responsable de- pdv7 et réfute pdv 6 qui doit être saturé par un autre être discursif le plus souvent un allocataire. On y reviendra dans l'interprétation de l'ensemble de l'extrait dans la troisième partie.

Quant à la saturation des pdv 5, 8, 9 et 10, elle est assurée par le connecteur argumentatif *mais* qui interagit avec la négation de l'énoncé sentencieux dans pdv7. Une interprétation par défaut de l'unité sémantique *r* serait :

pdv8 : [ON] (TOP (si *p* alors *r*)) *une intégration dans l'Occident*.

Le LOC L0 est responsable du pdv 9 ce qui implique en conséquence son adhésion au topos dans pdv10

Pdv10 : [ON] (TOP (si *p* alors *non-r*)) *non intégration dans l'Occident*

Nous revenons enfin de cette deuxième étape à la négation dans pdv 7 qui est saturé par un ON-homogène incluant le LOC l0. Ce pdv s'oppose, par le biais du connecteur *mais*, à pdv5 qui ne peut être, en aucun cas, saturé par L0 conformément à l'hypothèse 2.

Processus d'interprétation :

L'interprétation consiste à chercher l'identité des êtres discursifs qui assument la responsabilité des points de vue, c'est-à-dire chercher la saturation des variables qui sont les sources des points de vue. Cela nous amène à la création de la configuration polyphonique qui fera partie de la compréhension globale de l'extrait.

Prenons d'abord l'extrait et sa thématique : il s'agit d'une séquence de dialogue où docteur Djallal, un intellectuel libanais, explique au personnage principal la situation des intellectuels arabes en Occident. De par son genre, cet extrait constitue une réplique argumentative avec une conclusion explicite marquée par l'assertion qui résulte de la question partielle vers la fin de l'extrait : *Combien de nos génies ont réussi ? La plupart sont morts la rage au cœur*.

Dans la première étape, nous avons postulé des conclusions *r* pour dans pdv 4 , 2, 8 et 10 qui devraient être explicitées par les connaissances que nous fournit le contexte. Tout au long de cet extrait, l'image du LOC L0 est attribuée à docteur Djallal dans les pdv suivants : pdv3, pdv4, pdv7, pdv9 et pdv10 .

À partir de cette analyse nous pouvons soutenir que la cohérence textuelle polyphonique manifestée dans les passages régis par le connecteur *mais* se réalise par divers canaux, une lecture par défaut débouchant sur une cohérence polyphonique « canonique » est atteinte.

La négation morphologique (marquée par *ne pas*) implique une négation métalinguistique car elle contredit les termes d'une parole antérieure à laquelle elle s'oppose. Le locuteur, responsable de l'énoncé négatif met en scène le pdv6 et une relation polyphonique qui est la négation polémique car ce que l'auteur nie donne naissance au présupposé suivant :

Pdv : Tout ce qui brille n'est pas or

Si pour le pdv7 les responsables sont facilement repérables (la doxa, le ON-locuteur puisqu'il s'agit d'un énoncé sentencieux, et le Docteur Djallal), pour le pdv6, les responsables seraient le personnage principal, les intellectuels arabes et toute autre personne censée agir comme ceux-ci.

Les êtres discursifs étant repérables, ces deux variables se trouvent saturés au niveau du passage : la négation, marque de la structure polyphonique, est la trace évidente des deux points de vue et de l'existence de deux êtres discursifs qui sont susceptibles de saturer les sources de ces points de vue.

I. Méthodes et Matériels:

Le linguiste Henning Nolke développe, avec un groupe de collègue, depuis plus de vingt ans une théorie linguistique de la polyphonie, baptisée ScaPoLine il y a une dizaine d'années. Le projet est n'est pas des plus faciles, de prime à bord on constate quelques divergences cruciales et fondamentales, non seulement en ce qui concerne les méthodes utilisées mais aussi en ce qui concerne les objets d'études.

La ScaPoLine s'est essentiellement basée sur deux fondements, le premier est la décision prise de maintenir l'unité sémantique de l'énoncé. Il s'agit d'éviter que la multiplicité de ce qui est dit, ne débouche sur une multiplicité du dire.

Toute la construction théorique soigneusement élaborée par la ScaPoLine a pour objet, en tout cas pour effet ,de maintenir l'idée d'une parole à la fois multiple et contrôlée, l'idée d'une multiplicité maîtrisée, et c'est le point qui me semble particulièrement remarquable dans la façon dont la ScaPoLine aborde la polyphonie ,cet objet respecté avec une opiniâtreté et une cohérence ,à mon avis exemplaire

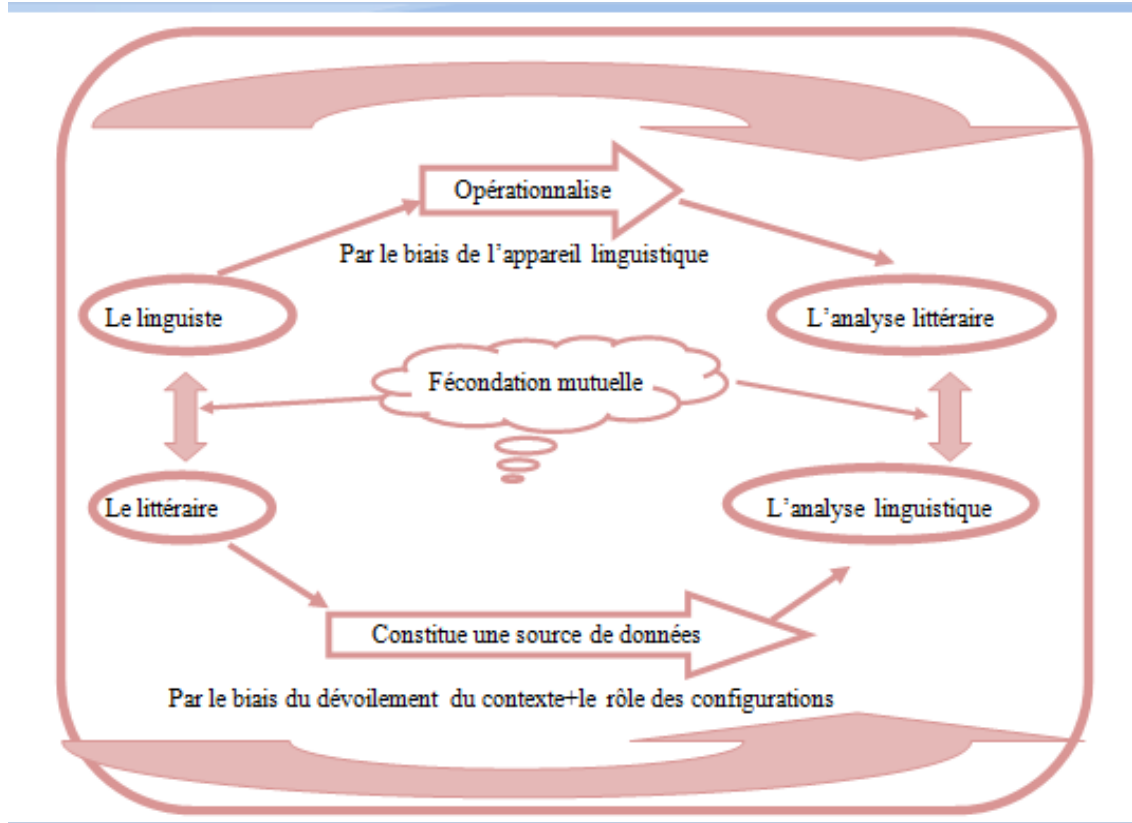
Le deuxième fondement s'incarne dans le choix fait par la ScaPoLine de relier la polyphonie interne aux énoncés à la polyphonie des textes d'où sont issus ces énoncés .La ScaPoLine a fait en sorte de dépasser l'idée que le deux polyphonies sont développées de manière séparée :la première semble du ressort exclusif des linguistes alors que, la seconde a pour lieu les études littéraire .En effet, la ScaPoLine a construit son analyse des énoncés de façon à ce que les « petits » points de vue qu'elle y repère puissent servir à mettre au jour les « grand » points de vue qui dialoguent dans un texte.

À cause de son effort, tout aussi résolu, pour unifier la diversité polyphonique interne aux énoncés, la ScaPoLine me semble devoir faire date, et occuper une position incontournable dans les recherches visant à relier la parole et les mots

Nous avons présenté le fonctionnement d'une théorie de la polyphonie linguistique qui est élaboré de façon à permettre la collaboration envisagée : la ScaPoLine est une théorie qui rend compte des phénomènes polyphoniques proprement linguistiques, autrement dit phénomènes relevant du système de la langue, tout en anticipant l'influence de ce type de phénomènes sur les interprétations des discours.

Dans ce qui suit, on l'accent est clairement mit sur la relation entre la polyphonie littéraire et linguistique , et c'est cette relation qui est le point de depart de la ScaPoLine :

Figure : schéma élaboré par l'auteur de l'article



Source : recapitulation personnelle de l'auteur de l'article.

C'est la nature du projet des linguistes Scandinaves - qui se résume en une continuelle interaction complémentaire entre linguistes et littéraires- qui dicte les visées de cette élaboration théorique. Le rôle de la ScaPoLine consiste à fournir le matériel linguistique pour l'analyse d'énoncés -discours-, en d'autres termes, cette théorie cerne et précise les contraintes et les emprunts proprement linguistiques qui régissent l'interprétation polyphonique. Donc, en dépassant l'approche de Ducrot dans sa description sémantique de la langue en complète indépendance de la parole, le but tracé de la ScaPoLine est de développer un appareil opérationnel d'analyse textuelle.

II. Résultats et Discussion: contextualisation des énoncés sentencieux

Nous analyserons, dans ce qui suit, les énoncés sentencieux et leur manifestation en contexte. C'est à ce stade d'analyse qu'interviennent les théories d'argumentation dans la langue et des stéréotypes d'Anscombe nous permettant de proposer un modèle d'analyse.

✚ Les énoncés proverbiaux

Le proverbe peut être défini comme une unité autonome à valeur sentencieuse exprimant une vérité générale. Sa forme brève, dans la plupart des cas, contient des éléments répétitifs rendant le proverbe facilement mémorisable et transmissible d'une génération à une autre. Dans la perspective polyphonique, le proverbe fait entendre la voix de la sagesse le ON-locuteur ayant un caractère de vérité générale.

Dans notre corpus, nous repérons deux énoncés proverbiaux qui correspondent à la définition 2 proposée par Anscombe (cité dans notre introduction) :

- *Qui ne possède, ne donne dit le proverbe de chez nous*

- *Comme dit le proverbe ancestral si tu fermes ta porte aux cris de ton voisin, ils te parviendront par la fenêtre.*

Les deux énoncés supportent une combinaison avec : *dit le proverbe de chez nous* et *comme dit le proverbe ancestral*. Le LOC dans ces deux proverbes met en scène un ON-locuteur qui implique un point de vue hiérarchique de cette sorte :

[ON] : TOP polyphonique à valeur argumentative

Le ON-locuteur, qui incarne la sagesse populaire, correspond en conséquence à un dire présenté comme vérité générale qui ne peut être remis en cause. Dans cette perspective, Anscombe remarque à propos des énoncés proverbiaux combinables de cette sorte :

« *En fait, un examen attentif montre que, à tout énoncé se combinant avec comme on dit, correspond à un énoncé de contenu (à peu près) équivalent, se présentant comme décrivant un état de choses présenté comme objectif* » (ANSCOMBRE, 2006)

En optant pour cette structure :

P dit le proverbe de chez nous et *P comme dit le proverbe ancestral*

Le locuteur qualifie un état, un fait ou un événement par référence au savoir partagé du ON-locuteur, un savoir qui peut être rationnel ou une croyance concernant la nature des choses et fonctionnant sur des analogies. En disant *qui ne possède ne donne*, il exprime que l'état ou l'événement envisagé renvoie à une cause dont il est un indice significatif. Ici, il s'agit de décrire l'Occident qui est, selon Djallal, mensonger et atroce et dépourvu de toute valeur morale

✚ Énoncés dictons et énoncés adages

Les dictons sont relatifs à la vie en tant qu'elle interfère avec la nature et sont donc plutôt concrets. L'adage, quant à lui, énonce « *un principe d'action, une règle juridique* »⁷⁵. Les dictons se caractérisent par leur origine populaire et leur portée sentencieuse limitée à une région linguistique donnée. Ainsi, l'énoncé dicton analysé précédemment *Si la terre s'était dérobé sous mes pieds, je n'aurais pas hésité, à cet instant, à m'y réfugier pour de bon*⁷⁶ a pour origine la culture orale algérienne. Or, les événements racontés dans le roman se déroulent en Irak, et ce dicton ne figure pas dans le répertoire culturel du Moyen-Orient. Il appartient donc à une sous communauté linguistique et non à la communauté linguistique globale.

✚ Énoncé sentencieux détourné

Il gonfla les joues et libéra un soupir incoercible. Sa main droite revint sur la table, s'empara d'une cuillère et commença touiller la soupe froide au fond de l'assiette. Omar devinait ce que j'avais derrière la tête. Les paysans qui rappliquaient des quatre coins du bled pour renforcer les rangs des fedayin étaient légion. Tous les matins, des autocars en déversaient par contingents sur les gares routières. Les motivations étaient plurielles, mais l'objectif était le même. il crevait les yeux.

Dans ce passage, le protagoniste est en train de dîner avec son cousin Omar. Il lui confie son intention de rejoindre la résistance et venger, coûte que coûte, l'humiliation de son père par les soldats américains. Il y recourt à l'emploi d'un énoncé sentencieux détourné, écrit en gras dans le passage ci-dessus.

Cet énoncé proverbial est un vers de la poésie arabe classique traduit ainsi : *Les causes sont multiples et la mort est unique*, qui semble, paradoxalement, mieux s'adapter à l'environnement discursif dans lequel il s'inscrit que l'énoncé détourné : le héros pense à un

attentat suicide pour venger l'honneur de son père humilié par les soldats américains. En effet, l'énoncé proverbial dans notre corpus est produit dans un contexte qui ressemble à celui où a été créé le vers du poème. Nous symbolisons le premier par E1 et le second par E0

L'application du phénomène d'analogie y existant se fait de la manière suivante :

E0 (p) — *Les causes sont plurielles.*

E0 (Q)--- *La mort est unique.* Analyse en terme d'argument

E0 (argument p) — *Il y a diverses causes pour la mort,*

E0 (argument q)--- *la mort est unique,*

À la différence des énoncés proverbiaux qui sont, a priori, supposés transmettre une vérité générale incontestable, les énoncés sentencieux détournés sont, au contraire, un modèle idéal pour contester cette autorité sentencieuse, ou tourner en ridicule une vérité.

Nous commencerons tout d'abord par rappeler l'analyse de Maingueneau et Grésillon, et nous passerons ensuite à l'explication de l'énoncé sentencieux au sein de notre corpus. Maingueneau définit le détournement comme « *un procédé qui consiste à produire un énoncé possédant les marques linguistiques de l'énonciation mais qui n'appartient pas au stock des proverbes connus* » (Jean-Michel , 2000)

Ce détournement peut avoir une intention militante ou ludique. Nous comprenons par ludique le détournement dont l'objectif a pour but de créer des jeux de mots. Le détournement militant prétend ruiner le point de vue traditionnel véhiculé par l'énoncé proverbial, ou bien créer un énoncé provisoire avec une grande charge d'autorité.

Nous mettrons l'accent ici sur un énoncé sentencieux détourné utilisé dans notre corpus. En effet, cet énoncé sentencieux capte la forme existante du vers *Les causes sont plurielles, mais la mort est unique* ; les termes modifiés sont *cause*, *mort* pour donner une locution sentencieuse ayant une structure sémantique comme P argument pour Q :

Les motivations étaient plurielles, mais l'objectif était le même ----P

La vengeance est obligatoire-----Q

Quant à la subversion, elle réside dans le fait d'employer *mort* pour faire allusion à une vie honorable après l'humiliation de père de personnage principal. Donc la mort ici est synonyme de vie dans l'honneur.

Conclusion:

En évoquant la formule proverbiale avant l'énoncé personnel, le locuteur annonce dès le début le cadre discursif où est encadré son énoncé en ce sens qu'il ferme, d'une part son argumentation par le biais d'un modèle de raisonnement de ON-Enonciateur présenté comme étant ON-vrai, et d'autre part, il oblige son interlocuteur à se situer dans ce cadre discursif. L'interprétation que celui-ci fait de l'énoncé personnel est conditionnée dès le début, ce qui exclut, par voie de conséquence, toute possibilité de remise en question.

Nous avons soumis notre corpus aux approches polyphoniques et argumentatives que nous avons exposées dans l'introduction. Nous avons étudié le roman *ce que le jour doit à la nuit* de Yasmina Khadra, sous l'angle de la ScaPoLine, les occurrences sentencieuses hors contexte en combinant, entre autres, l'analyse de la négation argumentative avec le connecteur argumentatif *mais*. C'est surtout les contributions de la théorie de l'argumentation dans la langue qui nous ont permis, d'une part, d'élaborer un modèle d'analyse en deux étapes

: analogie à l'intérieur du proverbe et application du modèle d'analyse et, d'autre part, de justifier l'emploi des formules sentencieuses dans le discours.

Dans notre travail, nous avons eu pour but d'analyser des énoncés tirés du roman de Yasmina Khadra, véhiculant directement ou indirectement la polyphonie, la persuasion et l'argumentation linguistiques. Ce faisant, nous avons eu recours aux théories de la polyphonie linguistique de Ducrot, Anscombre et Haillet et à sa variante scandinave, la ScaPoLine, d'une part, aux théories de l'argumentation dans la langue, d'autre part.

Pour répondre à notre problématique, nous avons décelé, dans un premier temps, les propriétés polyphoniques des énoncés sentencieux révélant la prise en charge de l'énonciation par le LOC. Nous pensons que le recours aux énoncés sentencieux peut être justifié par l'autorité argumentative et polyphonique qui permet d'expliquer leur présence dans le discours. Dans toutes les occurrences analysées dans notre corpus, la formule sentencieuse finit toujours par se présenter comme énoncé d'autorité provenant d'un ON-Énonciateur qui incarne la sagesse populaire.

En convoquant un énoncé sentencieux dans son discours, le locuteur n'impose pas une opinion personnelle, même s'il donne son accord au point de vue véhiculé par la formule sentencieuse, mais il présente une opinion collective visant à enfermer son destinataire dans ce point de vue. Toujours pour justifier le pourquoi de l'énoncé sentencieux, nous avons également discuté son utilisation par rapport à l'énoncé personnel.

Quand l'énoncé sentencieux est convoqué après l'énoncé personnel, il légitime un raisonnement personnel par le biais d'une formule acceptée par la communauté linguistique et présentée comme une norme irréfutable. Dans le cas où il apparaît avant l'énoncé personnel, l'énoncé sentencieux impose, dès le début, un cadre discursif où le destinataire doit se situer pour l'interprétation.

Désormais, la perspective ouverte par notre travail est de combiner les analyses polyphoniques et argumentatives avec d'autres approches sociolinguistiques pour connaître dans quelle mesure le discours sentencieux pourrait être révélateur de certaines idées reçues et de certaines représentations.

- **Liste Bibliographique :**

Ouvrages :

- ✚ ANSCOMBRE, J.-C. (2006). « *Polyphonie et classification des énoncés sentencieux* ». Paris : In Le français moderne, CILFN°1.
- ✚ ANSCOMBRE, J.-C. (2006). « *Polyphonie et classification des énoncés sentencieux* ». Paris : In Le français.
- ✚ Anscombre, J.-C. (2006). « *Polyphonie et classification des énoncés sentencieux* », *Le français moderne*. Paris : CILFN°1.
- ✚ ANSCOMBRE, J.-C. (2006). *Polyphonie et classification des énoncés sentencieux in Le français moderne*,. Paris : Seuil.
- ✚ Dominique, Mainguenaud. (1996). *Les termes clés de l'analyse du discours*. Paris : Seuil.
- ✚ Henning, Nolke. (2004). *La ScaPoLine*. Paris : Kimé.
- ✚ Jean-Claud, Amberto. (2000). *La parole proverbiale* . Paris: n139, Langages.
- ✚ Gérard Harnaud. (2012). *Voix et marqueurs du discours : des connecteurs à l'argumentation*. Paris: ENS Éditions.
- ✚ Tiraz, Tutoi. (1981). *Mikhaïl Bakhtine, le principe dialogique*. Paris: Seuil.

Mémoires :

- ✚ MALKI, N. (2014/2015., Juin 13). Mémoire de Magisterter en Sciences du langage et sémiologie de la communication, ., Ouargla: université Kasdi-Merbah Ouargla.

Dictionnaires:

- ✚ Charaudeau, Patrick. (s.d.). Dictionnaire d'analyse de discours.
- ✚ Ducrot, Oswald. e. (1972,). Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage. Nantes: Hachette.

-
- ✚ **Schaeffer Ducrot & Jean-Michel Adam** Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage Seuil. 1995.

Articles

- ✚ Barthes, R. (2016), liait l'éthos à l'émetteur, le pathos au récepteur et le logos au message. [En ligne] <http://www.voixauchapitre.com/>, consulté le 15 septembre 2020.
- ✚ Bourdieu, p. (1992). Propos sur le champ argumentatifs. Presses universitaires de Lyon. [En ligne] sur www.librairiedialogues.fr consulté le 17 Juin 2021
- ✚ Lebart, L. e. (1994). Statistique textuelle [En ligne] sur: <https://www.researchgate.net/publication/44832136> consulté le 03 janvier 2021